



Développement des Territoires

RV/TF/CD/MM

25-510-176



Mémoire technique

Etude agricole du Plan Local

d'urbanisme intercommunal (PLUi) de

Forez-Est

Octobre 2025

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond

BP 40050

42272 SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX

Votre contact :

Clémence DOLIGEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

clemence.doligez@loire.chambagri.fr

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2026

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE LA MISSION	3
1. Contexte de la demande	3
2. Compréhension de la demande	3
3. Schéma méthodologique des grandes étapes de la mission.....	4
4. Les atouts de la Chambre d'Agriculture au regard de la mission proposée ..	5
 I. CONTENU DE LA MISSION	6
PHASE 1 : Portrait de l'agriculture du territoire	6
<i>Étape 1.1 : Cadrage de l'étude</i>	<i>6</i>
<i>Étape 1.2 : Analyse du rôle de l'agriculture dans le fonctionnement du territoire et de l'économie locale</i>	<i>6</i>
PHASE 2 : Identification des bâtiments et des espaces fonctionnels des exploitations	8
<i>Étape 2.1 : Cadrage de l'étude</i>	<i>8</i>
<i>Étape 2.2 : Réalisation de 10 réunions intercommunales</i>	<i>8</i>
 II. MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE	10
1. La maîtrise d'oeuvre.....	10
2. La maîtrise d'ouvrage	10
3. Les livrables.....	10
4. Détails des réunions.....	10
5. Délais et planning de réalisation	10
6. Montant de la prestation	11
 III. L'EQUIPE PROJET	12
1. Les atouts de l'équipe projet pour le dossier de la Communauté de Communes Forez Est.....	12
2. Schéma des compétences mobilisées	13
3. Références professionnelles et capacité technique de l'équipe projet	14
4. Présentation de la Chambre d'Agriculture de la Loire	15

OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Contexte de la demande

Cette étude a pour objectif, d'une part, de produire une analyse du contexte agricole du territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est, de ses enjeux actuels et futurs en vue de l'élaboration du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et d'autre part, d'accompagner les élus de la collectivité dans la traduction réglementaire de ce programme : zonage, règlement, Orientation d'Aménagement et de Programmation.

L'ensemble de la mission sera réalisé dans un souci de concertation avec le monde agricole. Elle permettra à la Communauté de communes de Forez-Est de disposer d'une vision réaliste des atouts et faiblesses de l'agriculture de son territoire mais également d'appréhender les opportunités et les menaces auxquelles sont confrontées les agriculteurs. Elle proposera des orientations de planification urbaine favorables à une économie agricole durable, créatrice d'emplois et garante d'une souveraineté alimentaire.

2. Compréhension de la demande

Outil cartographique, réalisé en associant largement les représentants agricoles, et bénéficiant de l'analyse d'experts en agriculture investis au quotidien dans le département, cette étude constituera un outil adapté d'aide à la décision directement exploitable par la communauté de communes et son bureau d'urbanisme.

Les modalités de concertation nécessaires seront mises en œuvre entre les représentants communautaires et les représentants agricoles afin de partager l'analyse et d'initier une réflexion sur les outils de planification nécessaires pour préserver cette activité économique.

Cette étude s'articulera en deux phases distinctes :

- **PHASE 1 – Portrait de l'agriculture du territoire**

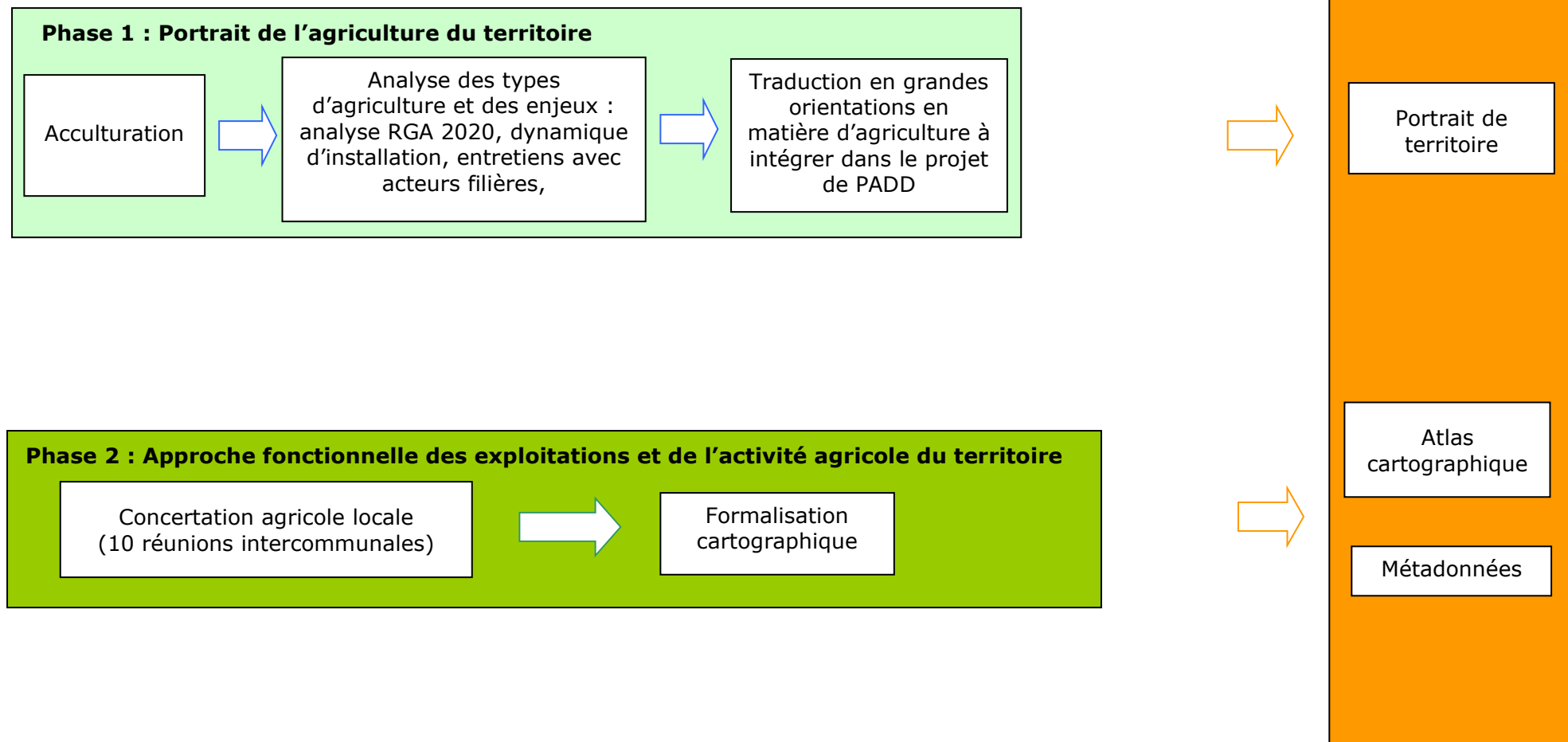
Cette première phase a pour objectif de s'approprier les données déjà existantes : il s'agira d'affiner les analyses statistiques du dernier Recensement général agricole et de les compléter (dynamique installation / transmission, filières et circuits de commercialisation) afin de fournir un portrait de territoire détaillé identifiant le rôle que joue l'agriculture dans le fonctionnement et l'économie du territoire, dans le but de dégager les grandes orientations en matière d'agriculture (à inscrire dans le projet de PADD).

- **PHASE 2 – Identification des bâtiments et des espaces fonctionnels des exploitations**

Cette phase a pour objectif de compléter l'état des lieux de la phase 1 : repérer les exploitations, appréhender leurs contraintes de fonctionnement.

Un schéma méthodologique de l'étude, reprenant les grandes étapes de travail, est présenté ci-après.

3. Schéma méthodologique des grandes étapes de la mission



4. Les atouts de la Chambre d'Agriculture au regard de la mission proposée

Les points forts de la Chambre d'Agriculture

- ✓ Référence du développement agricole et rural dans le département, **elle accompagne depuis plus de 20 ans** les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.
- ✓ Elle a co-rédigé en 2018 avec le Conseil Départemental et la Direction Départementale des Territoires **la Charte du foncier agricole de la Loire**.
- ✓ Elle est **certifiée pour la qualité de ses services** par l'AFNOR.
- ✓ Elle est un **acteur durable**, qui regroupe des professionnels et des ingénieurs en lien permanent avec les exploitations agricoles.
- ✓ Elle est un **acteur de proximité**, avec une bonne connaissance des projets en lien avec les territoires : contrats de rivières, projets d'aménagement, politiques publiques...
- ✓ Elle bénéficie de réseaux locaux, permettant de **mobiliser très largement les agriculteurs** sur les communes.

Les points forts de la méthode proposée

- ✓ Elle est un réel outil de **concertation locale** : en moyenne **88 % des agriculteurs** sont rencontrés (moyenne sur les 15 dernières études réalisées).
- ✓ Elle est basée sur des **enquêtes individuelles en vis à vis**, garantissant un état des lieux complet et factuel de l'activité agricole.
- ✓ Elle **analyse de manière réaliste** la pérennité des exploitations du territoire, leur transmissibilité et les difficultés rencontrées (foncier, déplacement, mitage, proximité du bâti résidentiel, problème de transmission...).
- ✓ Elle mobilise des **compétences éprouvées** dans les méthodes d'animation et de concertation locale.
- ✓ Elle **accompagne de manière personnalisée les élus** des collectivités, dans l'appropriation des enjeux agricoles et leur traduction concrète dans les documents de planification urbaine.
- ✓ Elle aboutit à la **co-construction d'un programme d'actions** agricoles adapté aux enjeux du territoire.
- ✓ Elle est un outil pertinent pour **travailler durablement les questions agricoles** des communes.

I. CONTENU DE LA MISSION

Cette étude s'articulera en deux phases distinctes :

PHASE 1 : Portrait de l'agriculture du territoire

Cette première phase a pour objectif de dégager, via une analyse statistique, les grandes orientations en matière d'agriculture à intégrer dans le projet de PADD.

Étape 1.1 : Cadrage de l'étude

Objectif

Cadrer le déroulement de l'étude en termes de méthodologie et de calendrier.

Méthodologie proposée

✓ Constitution et première réunion du comité de pilotage

Le suivi de cette étude agricole sera réalisé au travers d'un comité de pilotage, **composé à minima d'élus communautaires, d'élus de la Chambre d'Agriculture de la Loire et des partenaires techniques et financiers**. Sa composition sera établie avec la Communauté de communes de Forez-Est. Lors de la réunion de cadrage, la méthodologie, le calendrier de travail seront présentés, amendés et validés.

Étape 1.2 : Analyse du rôle de l'agriculture dans le fonctionnement du territoire et de l'économie locale

Objectif

Dégager les grandes orientations du territoire en matière d'agriculture à partir d'une analyse statistique consolidée avec les données internes de la Chambre d'agriculture et des entretiens avec des acteurs des filières économiques.

Méthodologie proposée

✓ Une analyse consolidée avec la dynamique d'installation/transmission

Une analyse du dernier Recensement Général Agricole (2020) sera réalisée et consolidée avec la dynamique d'installation / transmission sur les 5-10 dernières années. Cette analyse mobilisera les données du Point Accueil Installation, du Point Accueil Transmission et du Répertoire Départ Installation.

Cette analyse permettra de **qualifier l'agriculture présente sur les différents territoires** : le nombre et le maillage d'exploitations, les profils, la dynamique de renouvellement des générations, les différents circuits de commercialisation.

✓ Entretiens auprès des acteurs des filières économiques

Afin de consolider l'état des lieux agricoles et d'appréhender des opportunités de développement, il est proposé de rencontrer les acteurs des filières économiques du territoire : les coopératives (SODIAAL, EUREA et SICAREV, Vert Forez).

✓ *Réunion de travail interne : analyse multidisciplinaire*

Cette réunion, animée par le chef de projet, mobilisera un panel varié de collaborateurs de la Chambre d'Agriculture de la Loire (conseillers territoriaux, conseillers spécialisés). Elle permettra d'approfondir l'état des lieux réalisé et d'avoir une analyse multidisciplinaire de l'agriculture ; dans le but d'identifier le rôle que joue celle-ci dans le fonctionnement du territoire et de l'économie locale. À la suite de cet échange, des grandes orientations en matière d'agriculture seront dégagées : forces, faiblesses, opportunités, menaces. **Ceci permettra d'identifier clairement les enjeux agricoles et de les hiérarchiser.**

✓ *Réunion du comité de pilotage*

Cette réunion permettra de présenter et valider les résultats de la première phase.

LIVRABLES DE PHASE 1 :

- ✓ **Portrait de territoire** : types d'agriculture et filières économiques présentes, enjeux actuels et futurs.
- ✓ **Préconisations et des recommandations** pour préserver l'activité économique agricole du territoire, en particulier sur les secteurs à risque.
- ✓ **Atlas cartographique.**
- ✓ **Diaporama** permettant une présentation didactique au comité de pilotage.

Thématiques cartographiées	
Carte des installations par commune	Localisation des installations et taux d'installations par commune
Carte du taux de cédants par commune	Taux de cédants potentiels en année <i>n</i> et par commune

PHASE 2 : Identification des bâtiments et des espaces fonctionnels des exploitations

Cette phase a pour objectif de compléter l'état des lieux de la phase 1 : repérer les exploitations, appréhender leurs contraintes de fonctionnement. Cette analyse permettra de **confirmer les orientations du PADD et de dégager les premiers principes réglementaires du futur PLUi.**

Étape 2.1 : Cadrage de l'étude

Objectif

Cadrer le déroulement de la deuxième phase en termes de méthodologie et de calendrier, et notamment la phase de concertation agricole.

Méthodologie proposée

✓ Réunion du comité de pilotage

Lors de cette réunion, la méthodologie, le calendrier de travail seront présentés, amendés et validés.

Étape 2.2 : Réalisation de 10 réunions intercommunales

Objectif

Repérer les bâtiments et les espaces fonctionnels des exploitations du territoire de Forez-Est.

Méthodologie proposée :

✓ Réalisation de 10 réunions intercommunales

Les services de la Chambre d'Agriculture de la Loire organiseront 10 réunions intercommunales en mairies : 4 communes par réunion.

Seront conviés les agriculteurs référents (Chambre d'Agriculture de la Loire, Comité de développement agricole, CUMA, Syndicats) et les maires concernés.

En préambule de chaque réunion, les services de la Communauté de Communes Forez Est pourront présenter les finalités du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son calendrier.

Les résultats de l'analyse seront présentés sous forme cartographique.

Thématiques cartographiées	
Carte des bâtiments agricoles	Cette carte localise les bâtiments d'exploitation (sièges, bâtiments d'élevage), les projets de bâtiments et les CUMA. Elle met en évidence la proximité de tiers par rapport aux bâtiments d'élevage.

✓ *Analyse de la fonctionnalité des espaces agricoles*

L'analyse des enjeux devra permettre à la Communauté de communes de Forez-Est de disposer d'une vision réaliste de l'activité agricole et des difficultés rencontrées en termes de fonctionnement (foncier, mitage, proximité du bâti résidentiel...).

Les résultats de l'analyse seront présentés sous forme cartographique.

Thématiques cartographiées	
Carte des relations de l'activité agricole avec l'environnement socio-économique	Cette carte visualise les surfaces épandues et non épandables des communes (proximité avec l'urbanisme, les cours d'eau, pentes...).
Carte des parcelles de proximité	Cette carte localise les parcelles de proximité (dans un rayon de 600 mètres) intimement liées aux bâtiments d'exploitation.

LIVRABLES DE PHASE 2 :

- ✓ **Atlas cartographique,**
- ✓ **Base de données** SIG exploitables pour l'élaboration du PLUi,

II. MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE

1. La maîtrise d'oeuvre

Le chef de projet unique en charge de conduire l'ensemble de la mission et d'animer les réunions est Madame Clémence DOLIGEZ de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

2. La maîtrise d'ouvrage

La Communauté de communes de Forez-Est est le maître d'ouvrage.

Le suivi de la mission est assuré par la collectivité qui validera les différentes phases de l'étude à travers un comité de pilotage composé à minima d'élus communautaires et locaux, de représentants de la Chambre d'Agriculture de la Loire et de partenaires techniques et financiers. Sa composition sera établie avec la Communauté de communes de Forez-Est.

La présente offre prévoit :

- ✓ Une mobilisation et participation des représentants agricoles,
- ✓ Une implication des élus communaux et intercommunaux,
- ✓ Un souci permanent de partage et d'échanges, gage d'une concertation réussie et d'une appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs du territoire.

Toute réunion supplémentaire de la Chambre d'Agriculture de la Loire, au-delà de l'offre ci-jointe, sera facturée 560,16 € HT.

3. Les livrables

Les données transmises par la Chambre d'Agriculture de la Loire respecteront la Loi Informatique et Liberté.

4. Détails des réunions

Au total, sont prévus :

- 4 comités de pilotage,
- 10 réunions agricoles intercommunales.

Entre ces réunions de nombreux échanges téléphoniques et mails permettront d'assurer un suivi de la prestation précis et de qualité.

En outre, à la suite de chaque réunion, un compte-rendu et un diaporama seront fournis au format choisi par le maître d'ouvrage.

5. Délais et planning de réalisation

La saisonnalité des travaux agricoles doit être prise en compte et peut ralentir la réalisation de l'étude entre avril et septembre.

Pour une offre retenue fin novembre 2025, les délais seront :

- ✓ **PHASE 1** : 2 mois – échéance de réalisation au 15 mars 2026
- ✓ **PHASE 2** : 4 mois – échéance de réalisation au 15 février 2027

6. Montant de la prestation

Nature de la prestation	prix HT
1 - Portrait agricole du territoire	2 660 €
a - Analyse de données	560 €
b- entretiens acteurs filières	700 €
c- réunion multidisciplinaire	840 €
d- Elaboration du rapport	560 €
2 - Identification des bâtiments et des espaces fonctionnels des exploitations	9 520 €
a - Concertation locale	6 720 €
b- Analyse et formalisation des résultats	1 680 €
c - Elaboration d'un atlas cartographique et de métadonnées	1 120 €
Concertation CCFE - CA 42	3 360 €
Comité de pilotage	3 360 €
Total général	15 540 €

III. L'EQUIPE PROJET

1. Les atouts de l'équipe projet pour le dossier de la Communauté de Communes Forez Est

L'équipe proposée combine des expériences de **dimension opérationnelle** ainsi que des **compétences complémentaires et reconnues** afin d'assurer la qualité et la pertinence de la prestation.

Les principaux atouts de l'équipe incluent :

- ✓ **La multidisciplinarité**, essentielle au bon déroulement de l'étude et à sa pertinence, qui combine expertise agronomique, expertise du fonctionnement des systèmes d'élevages et des liens avec le territoire, expertise du fonctionnement économique des exploitations agricoles, avec des compétences d'analyse socio-économique et d'analyse des systèmes d'acteurs et des politiques publiques ;
- ✓ Une **connaissance fine du territoire** d'étude, en raison des missions menées quotidiennement par la Chambre d'Agriculture de la Loire ;
- ✓ Une **très bonne connaissance des acteurs du monde agricole** (filières, acteurs économiques, organisations professionnelles, institutions...), comme des **acteurs du développement territorial** (collectivités, syndicats...) ;
- ✓ Des **méthodes éprouvées d'analyse et de collecte de données** (ressources bibliographiques, données publiques, entretiens avec des acteurs et experts locaux), des compétences dans la réalisation d'entretiens, notamment en mobilisant les cadres théoriques de la sociologie ;
- ✓ La **maîtrise d'outils d'analyse** tels que des diagnostics de territoire, diagnostics d'exploitation, analyses AFOM, méthodes d'évaluation, analyses coûts-efficacité ou coût-bénéfices, analyses multicritères... ainsi qu'une **expérience éprouvée dans l'élaboration de stratégies et de plans d'actions**, notamment sur les problématiques agricoles en lien avec les territoires ;
- ✓ Une **expertise forte dans l'organisation et l'animation** d'ateliers participatifs multi-acteurs assurant un partage de l'information, une appropriation effective d'éléments de connaissance aboutissant à des propositions d'actions co-construites et à une concertation effective ;
- ✓ Une capacité à développer des **outils de communication** et d'information pour des publics cibles diversifiés et des capacités rédactionnelles fortes ;
- ✓ Une grande capacité à **prendre des décisions pragmatiques** pour produire des **résultats de qualité et opérationnels**, dans le strict respect des exigences du client ;
- ✓ Une connaissance du fonctionnement des acteurs et des enjeux des circuits de commercialisation en agriculture et de la valorisation locale des productions agricoles, ainsi qu'une expérience en termes d'études offre/demande alimentaire sur des territoires.

2. Schéma des compétences mobilisées



3. Références professionnelles et capacité technique de l'équipe projet

L'équipe projet mobilisée pour cette proposition soumise à la Communauté de communes de Forez-Est est décrite ci-dessous, soulignant en particulier la pertinence des compétences des experts proposés et leurs complémentarités.

La Chambre d'Agriculture de la Loire travaille, en outre, en réseau de compétences avec l'ensemble des Chambres d'Agriculture et des organisations professionnelles agricoles.

Collaborateurs	Références professionnelles	Domaines d'expertise	Investissement dans le projet
Clémence DOLIGEZ Conseillère animatrice en développement local	Ingénieure agronome	✓ Agriculture, économie et environnement. ✓ Organisation des filières agricoles. ✓ Conduite et suivi de projet. ✓ Enquêtes en exploitations, analyses des systèmes de production. ✓ Techniques d'animation et de concertation.	Chef de projet, interlocuteur unique du maître d'ouvrage. Implication dans l'ensemble des phases du projet.
Clémence CLIGNAC Conseillère Transmission	Ingénieure agronome	✓ Agriculture, économie et environnement ✓ Transmission d'activités agricoles ✓ Conseil individuel et collectif aux cédants en matière de transmission ✓ Accompagnement de porteurs de projet en agriculture	Ressource Installation / Transmission Participation à l'approche globale du territoire et l'inventaire des enjeux agricoles.
Thomas FORICHON Responsable du Service Développement des territoires	Ingénieur agronome	✓ Agriculture, économie et environnement. ✓ Organisation des filières agricoles. ✓ Conduite et suivi de projet. ✓ Techniques d'animation et de concertation. ✓ Encadrement méthodologique des études conduites sur les Territoires.	Encadrement de l'équipe projet

4. Présentation de la Chambre d'Agriculture de la Loire

Etablissement public administratif, la Chambre d'Agriculture de la Loire est un partenaire des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des agriculteurs pour lesquels elle met en œuvre des missions consulaires de représentation et des missions spécifiques d'intervention.

Dans le cadre des missions d'intervention, la Chambre d'Agriculture de la Loire mobilise ses expériences et expertises pour développer une offre de qualité répondant aux attentes et enjeux des collectivités locales, et notamment, dans les domaines suivants :

- ✓ Etudes agricoles en amont de document d'urbanisme pour accompagner la prise en compte des enjeux agricoles ;
- ✓ Accompagnement à la planification urbaine des équipes municipales, y compris dans un cadre intercommunal ;
- ✓ Analyses de la dynamique des emplois agricoles sur les territoires et construction de plans d'actions concertés pour soutenir l'emploi rural ;
- ✓ Conduite d'études d'impact dans le cadre de projets d'aménagements, d'infrastructures ;
- ✓ Etudes des conditions de mise en place de périmètres de protection de captages ;
- ✓ Mise en œuvre et suivi qualité des projets de valorisation de déchets (déchets verts, boues de stations d'épuration...) ;
- ✓ Développement de circuits courts (produits fermiers, points de vente collectifs, organisations collectives...).

Elle s'implique dans des projets et études permettant de mobiliser différentes expertises et expériences que ce soit d'ordre méthodologique (analyses de dynamiques territoriales, prospective, socio-économie...), de connaissance des enjeux et dynamiques sectoriels (agriculture, emploi agricole, eau et biodiversité...) ou d'animation et de communication (méthodes participatives, implication des acteurs, information et communication...).

Les experts de la Chambre d'Agriculture ont également une connaissance fine du secteur agricole, des politiques qui l'encadrent, des acteurs du monde agricole sur les territoires, des stratégies et contraintes opérationnelles de différents types d'exploitations agricoles et des enjeux d'organisation de ce secteur.

Les principaux clients de la Chambre d'Agriculture sont les agriculteurs, mais aussi les administrations et acteurs publics, que ce soit à l'échelle locale (par exemple, une commune ou un pays) ou départementale.

La Chambre d'Agriculture est certifiée par l'AFNOR depuis 2012 pour la qualité des conseils et des formations proposées à ses clients. Dans le cadre de l'enquête annuelle de satisfaction, plus de 81% des clients se disent satisfaits à très satisfaits de la prestation réalisée.

NOTRE CODE ÉTHIQUE



VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RESPECTE UN CODE D'ÉTHIQUE FONDÉ SUR NOS VALEURS ET DESTINÉ À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS ESSENTIELS

LE RESPECT

Nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ; et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences. Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ; nous respectons vos choix et votre volonté.

L'ÉCOUTE

Nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent. Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives, nous répondons à vos questions et vos interrogations.

LA CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.

LA RESPONSABILITÉ

Nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités quant aux actions mises en oeuvre dans le cadre de la prestation

LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

L'INTÉGRITÉ

Refuser tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

L'OBJECTIVITÉ

Nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

L'INDÉPENDANCE

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

LA PERFORMANCE DURABLE

Nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique, efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.

LA QUALITÉ DE NOS
SERVICES EST CERTIFIÉE
PAR AFNOR CERTIFICATION



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LOIRE

Accompagnement de la planification urbaine :
documents d'urbanisme (PLU, ZAP, SCOT...), infrastructures (ZAC, ZAD, déviations routières...), ...

Titre de l'étude ou du projet	Période, année	Client	Partenaire(s) impliqué(s)	Description sommaire
Dynamiques des Emplois Agricoles	2025	Loire Forez-Agglomération		Animation territoriale pour soutenir l'emploi agricole et rural Animation de terrain pour sensibiliser les cédants à transmettre leur entreprise. Analyse de la dynamique de transmission des exploitations agricoles et du potentiel d'installations ou de créations d'emplois agricoles sur un territoire. Définir un plan d'actions concerté visant à développer la transmissibilité des exploitations et l'accompagnement de projets d'activités.
Etude agricole pour le dédoublement de la RN7 entre Mably et St Germain-Lespinnasse	2022	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	EGIS	Accompagnement de la planification urbaine Réalisation de l'étude agricole nécessaire au dossier de compensation collective agricole.
Etat des lieux de la production alimentaire	2022-2023	Projet Alimentaire Territorial du Roannais		Contribution au PAT du Roannais L'état des lieux de la production agricole alimentaire du territoire permettant, par grandes productions, de respectivement quantifier et qualifier les volumes et les destinations des produits (en filières longues et courtes) et ainsi, d'évaluer la capacité locale de production agricole et d'approvisionnement de la restauration collective
Dynamiques des Emplois Agricoles	2022-2023	Communauté de Communes de Forez Est		Animation territoriale pour soutenir l'emploi agricole et rural Animation de terrain pour sensibiliser les cédants à transmettre leur entreprise. Analyse de la dynamique de transmission des exploitations agricoles et du potentiel d'installations ou de créations d'emplois agricoles sur un territoire. Définir un plan d'actions concerté visant à développer la transmissibilité des exploitations et l'accompagnement de projets d'activités.
Dynamiques des Emplois Agricoles	2022-2023	Roannais agglomération	SAFER Auvergne Rhône-Alpes	Animation territoriale pour soutenir l'emploi agricole et rural Animation de terrain pour sensibiliser les cédants à transmettre leur entreprise. Analyse de la dynamique de transmission des exploitations agricoles et du potentiel d'installations ou de créations d'emplois agricoles sur un territoire. Définir un plan d'actions concerté visant à développer la transmissibilité des exploitations et l'accompagnement de projets d'activités.

Titre de l'étude ou du projet	Période, année	Client	Partenaire(s) impliqué(s)	Description sommaire
Elaboration et mise en place de mesures compensatoires environnementales ZAC des Murons II à Veauche	2022	Communauté de Communes de Forez Est	Soberco Environnement	Accompagnement des procédures environnementales Accompagnement du bureau d'études environnemental pour la conception des cahiers des charges et des contrats. Recherche des exploitations adaptées pour la mise en œuvre des contrats. Concertation avec la collectivité.
Diagnostic agricole en amont d'un PLUi	2016 et 2023	Loire Forez Agglomération		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification urbaine, intégrant les caractéristiques agricoles locales. Plan d'actions.
Diagnostic agricole intercommunal, en amont d'une Zone Agricole Protégée Communes de Bonson, Saint Just Saint Rambert et Sury le Comtal	2014-2015	Communauté d'agglomération Loire Forez		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Analyse des enjeux agricoles et assistance à la définition des zonages. Réalisation des dossiers supports pour l'enquête publique.
Diagnostic agricole en amont d'un document d'urbanisme Commune de Luriecq	2013-2014	Mairie de Luriecq		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification urbaine, intégrant les caractéristiques agricoles locales.
Diagnostic agricole en amont d'un document d'urbanisme Commune de Chenereilles	2013	Mairie de Chenereilles		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification urbaine, intégrant les caractéristiques agricoles locales.

Titre de l'étude ou du projet	Période, année	Client	Partenaire(s) impliqué(s)	Description sommaire
Diagnostic agricole intercommunal en amont du projet de prolongement de la RD100 Communes de Saint Galmier, Chamboeuf, Cuzieu, Bellegarde en Forez et Chazelles sur Lyon	2012	Conseil Départemental de la Loire		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Analyse de l'impact des différentes variantes du projet routier sur les exploitations agricoles. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification routière, intégrant les caractéristiques agricoles locales.
Diagnostic agricole en amont d'un document d'urbanisme Commune de Saint Cyprien	2011	Mairie de Saint Cyprien		Accompagnement de la planification urbaine Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification urbaine, intégrant les caractéristiques agricoles locales.
Diagnostic agricole en amont d'un document d'urbanisme Commune de Boisset Saint Priest	2011	Mairie de Boisset Saint Priest		Diagnostic prospectif et cartographié de l'activité agricole. Aide à la prise de décision stratégique en matière de planification urbaine, intégrant les caractéristiques agricoles locales.

Annexe Mémoire technique :
**Précisions ou compléments par rapport à l'étude agricole du Plan Local
d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Forez-Est - Octobre 2025**

La proposition financière est maintenue à 15 540 € HT, intégrant les précisions méthodologiques échangées lors de la réunion du 16 décembre 2025. Ces ajustements concernent notamment les deux phases de travail détaillées ci-dessous :

Phase 1 (1^{er} semestre 2026) :

L'étude sera élargie aux thématiques complémentaires mentionnées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), incluant notamment :

- Les ressources en eau ;
- Les données géologiques...

Phase 2 (2nd semestre 2026) :

Approche exhaustive pour le bâti :

L'analyse systématique des bâtiments intégrera les éléments déterminants suivants :

- L'usage des constructions, afin d'évaluer son incidence potentielle sur le zonage ;
- Le type de classement (Règlement Sanitaire Départemental – RSD – ou Installation Classée pour la Protection de l'Environnement – ICPE) pour les périmètres de réciprocité ;
- L'âge des chefs d'exploitation, dans une perspective d'anticipation des renouvellements.

Prise en compte des projets agricoles :

Une préparation en amont sera menée selon les modalités suivantes :

- Centralisation des projets : Une consigne formalisée sera transmise aux agriculteurs, par l'intermédiaire de leurs représentants locaux, afin de recueillir l'ensemble des initiatives avant les dix réunions intercommunales prévues. Ce dispositif implique l'envoi d'un message individuel à chaque exploitant pour assurer la remontée des informations via les têtes de réseau.
- Intégration des énergies renouvelables : Les projets photovoltaïques et autres initiatives liées aux énergies renouvelables seront pris en compte dans la démarche, avec un suivi de leur état d'avancement.

Coordination technique :

Un point de synchronisation sera organisé entre Campus Développement et le service SIG de la Chambre d'Agriculture pour :

- Préciser les livrables SIG attendus ;
- Finaliser, avant septembre 2026, les tables QGIS et les champs à renseigner en prévision de l'enquête de terrain.

Fait à Feurs, le 15 janvier 2026.

En deux exemplaires originaux.

Communauté de communes de Forez-Est Monsieur Pierre VERICEL	Chambre d'Agriculture de la Loire Monsieur Rémi JOUSSERAND
--	---